

- 1 - Entrée des effluents
- 2 - Orifice de maintenance
- 3 - Diffuseur
- 4 - Trou de visite
- 5 - Préfiltre
- 6 - Cassette



VIDANGE DE LA FOSSE TOUTES EAUX

La fosse doit être vidangée lorsque c'est nécessaire. Selon la réglementation du 7 septembre 2009 modifiée, la hauteur des boues ne doit pas dépasser 50% du volume utile de la fosse. La hauteur peut être contrôlée, idéalement tous les ans, en utilisant un appareil de mesure de boues de type canne à boues ou de tout autre équipement approprié.

Il faut traverser la couche des flottants, la zone des clairs puis la couche des boues tout en respectant la notice d'utilisation de l'appareil de mesure.

Dans le cas exceptionnel de colmatage (la zone des clairs est inexistante), vidanger la fosse et nettoyer les canalisations.

Procédure de vidange de la fosse toutes eaux

- Retirer la vis de sécurité du couvercle puis dévisser le couvercle lentement pour permettre l'évacuation progressive des gaz de fermentation (méthane*, H₂S**...).
- Descendre le tuyau de vidange dans la fosse toutes eaux :
 - aspirer les flottants en priorité ;
 - aspirer les boues et laisser un lit de boues de 5 cm maximum pour ensemercer lors de la remise en l'eau.
- Nettoyer le préfiltre à l'aide d'un jet d'eau sans pression.

Remise en service de la fosse toutes eaux

- Remettre le préfiltre nettoyé.
- Compléter le niveau d'eau de la fosse toutes eaux jusqu'à son fil d'eau de sortie.
- Refermer le couvercle correctement et revisser la vis de sécurité.

*Le méthane est un gaz lourd, explosif et mortel.

** L'H₂S est un gaz corrosif et irritant.



PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA VIDANGE

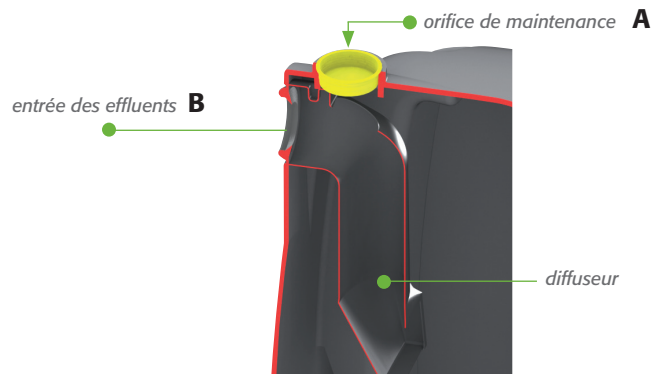
Rester vigilant lors de la vidange de la fosse. Les flottants ne doivent pas s'échapper vers l'épandage ou le filtre à sable.

Le camion de vidange ne doit pas s'approcher à moins de 5 mètres de la fosse toutes eaux. Le couvercle est à dévisser lentement, sans précipitation, pour permettre l'évacuation progressive des gaz de fermentation. Éloigner les enfants durant les opérations d'ouverture et de fermeture du couvercle et de vidange et surtout : Ne pas fumer !

NB. En cas de présence de nappe phréatique, il est vivement conseillé de faire la vidange en période de basse eaux soit de façon le plus couramment observé entre juillet et octobre.

ENTRETIEN DU PRÉFILTRE À CASSETTE INCORPORÉ

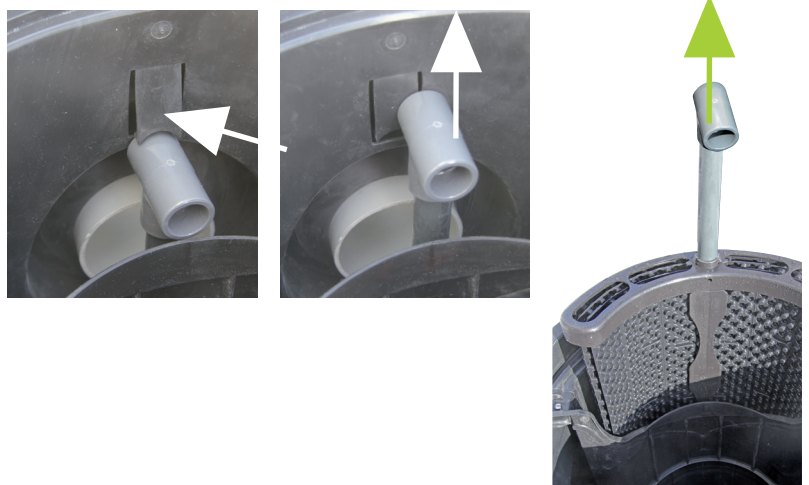
- 1 Le diffuseur, à l'entrée, est accessible par l'orifice **A** Ø100 mm sur le dessus de la fosse pour les opérations de maintenance. Cet orifice **A** doit être remonté au niveau du terrain naturel par un tuyau PVC Ø100 mm surmonté d'un bouchon PVC.



- 2 L'accès à la fosse se fait par le couvercle à visser pour les opérations de vidange et d'entretien du préfiltre à cassette.



- 3 Pour sortir la cassette du préfiltre, pousser sur la languette pour libérer la poignée de la cassette et la sortir en tirant vers le haut.



- 4 Nettoyer la cassette au jet d'eau sans pression. Après nettoyage, repositionner la cassette et vérifier que la languette bloque la poignée pour éviter que la cassette remonte.



- 5 Les opérations de vidange se font par le trou de visite sans démontage du préfiltre. Après la vidange, remettre la fosse en eaux claires jusqu'au fil d'eau de sortie.

